

Monsieur André ASCHIERI
Maire de Mouans-Sartoux
BP n°25
06371 MOUANS-SARTOUX Cedex

Nice, le 5 FÉV. 2015

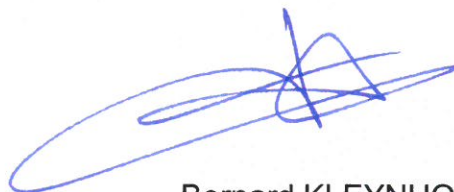
Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu nous communiquer le dossier relatif à la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune et nous vous en remercions.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur émet un avis favorable sur les évolutions réglementaires proposées qui permettra de conserver l'harmonie architecturale et paysagère au sein de la zone UC.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président,



Bernard KLEYNHOFF

*DIRECTION TERRITOIRES
Dossier suivi par Sylvie TOPOR
Email : sylvie.topor@cote-azur.cci.fr
Téléphone 04.93.13.75.22 - Télécopie 04.93.13.73.27
Réf. n° 150202-498R*